



Le Président

Jean Rottner

REÇU LE

02 OCT. 2020

MAIRIE DE PIERRE-PERCEE

Monsieur Denis GUYON
Maire de Pierre-Percée
Mairie
6 place de la Mairie
54540 PIERRE-PERCEE

Strasbourg, le 25 septembre 2020

Monsieur le Maire,

Je suis heureux de vous informer de l'ouverture commerciale le 1^{er} octobre 2020 du réseau fibre optique Losange sur la totalité de votre commune, offrant ainsi la possibilité à vos administrés intéressés d'engager alors les démarches pour se raccorder au Très Haut Débit.

Dans ce cadre, il est usuel que la Région Grand Est et Losange organisent localement, en partenariat avec le Département et l'intercommunalité, une réunion publique pour informer les entreprises et les particuliers des modalités d'accès à la fibre.

Toutefois, la situation sanitaire actuelle impose une organisation différente, qui nous oblige à modifier notre communication. Une fiche d'information a ainsi été conçue par Losange, regroupant les principales informations utiles et nécessaires sur les modalités de raccordement à la fibre et la souscription d'un abonnement auprès du Fournisseur d'Accès Internet, dans l'attente de la tenue possible d'une réunion publique.

Je vous saurai gré de bien vouloir assurer la diffusion de cette information à l'ensemble de vos administrés selon vos canaux habituels (boîitage, bulletin communal, site internet, etc.).

L'ouverture commerciale s'inscrit dans un processus administratif encadré, permettant aux Fournisseurs d'Accès Internet de démarcher vos habitants et vos entreprises et d'engager, en cas de souscription d'un abonnement, les opérations de raccordement du client final. Ces Fournisseurs, qui seront amenés à intervenir en propriété privée, sont tenus de respecter scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires tant pour leur personnel que pour vos administrés.

Sachant pouvoir compter sur votre concours essentiel afin de relayer cette information auprès de tous vos administrés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement
Jean Rottner

Région Grand Est

la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



1. testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. téléchargez la plaquette <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 10 opérateurs sont clients du réseau Losange. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange.

Le technicien chargé de votre raccordement respectera scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

***Un conseil :** vérifiez vous-même comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle de celui-ci.*

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact ou 03 68 67 30 00

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de